

DATE	HORAIRE DE L'EPREUVE	EPREUVE	SALLE	Nbre CANDIDATS	SURVEILLANTS	HORAIRES DE SURVEILLANCE	A DISPOSITION DU CENTRE D'EPREUVES BUREAU DES EXAMENS	SORTIE DEFINITIVE NON AUTORISEE AVANT
mardi 9 mai 2017	14h - 16h	U3.1 - Mathématiques	EEC106	15				16h
mercredi 10 mai 2017	14h - 18h	U1 - Culture générale et expression	C006 C007	15				16h
jeudi 11 mai 2017	16h - 18h	U3.2 - Sciences physiques	EEC106	15				18h
lundi 15 mai 2017	14h - 18h	U4.1 - Economie de la construction en maîtrise d'œuvre		14				18h
mardi 16 mai 2017	14h - 18h	U4.2 - Economie de la construction en entreprise		14				18h
mercredi 17 mai 2017	14h - 18h	U5.1 - Etudes techniques		15				18h
jeudi 18 mai 2017	14h - 18h	U5.2 - Définitions d'ouvrages		15				18h

- ❶ Tous les **SURVEILLANTS** des épreuves **doivent se présenter au bureau des Examens 30 MINUTES** avant l'heure de l'épreuve.
- ❷ Les professeurs mis à disposition au Secrétariat Examens doivent être présents aux horaires de surveillance de l'épreuve quand celle-ci n'est pas indiquée.
- ❸ Les professeurs dont les **NOMS** sont **EN GRAS** sont responsables de salle, prendront en charge les sujets au bureau des examens et y ramèneront les copies à la fin des épreuves.

Reims, le 3 mai 2017

Le Chef de Centre, la Provisoire-Adjointe,



G. GATIBELZA